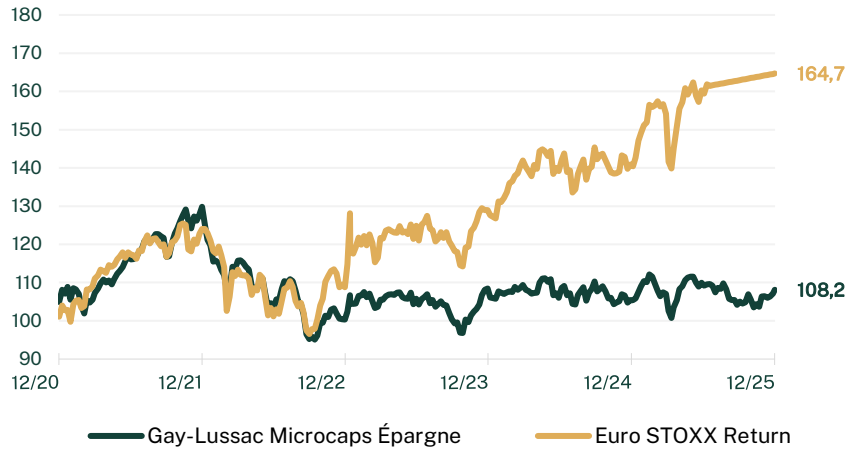


RAPPORT EXTRA-FINANCIER
ARTICLE 8 SFDR

Informations générales

Classification	Actions des pays de la zone Euro
Code AMF	990000075909
Durée de placement recommandée	5 ans
Valorisation	Hebdomadaire
Frais prélevés en 2021	2,64% de l'actif net
Commission du surperformance	Néant
Droits d'entrée	3% maximum
Droits de sortie (acquis au FCP)	Néant
Valeur Liquidative	12,384 €
Date de création du fonds	2000
Actif Net	2 610 028,34 €

Performances et statistiques au 31 Décembre 2025



PERFORMANCES

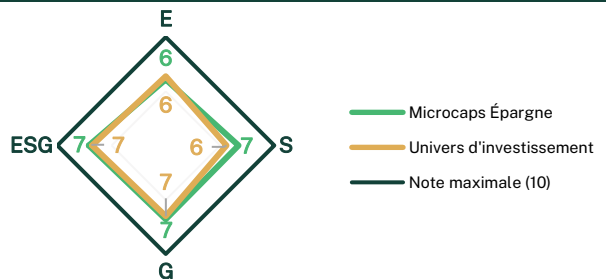
Performances cumulées	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
FCPE	1,67%	3,82%	2,67%	7,81%	3,09%
Indice	2,46%	5,91%	24,25%	60,94%	64,03%

Performances calendaires	2025	2024	2023	2022	2021
FCPE	2,67%	-2,88%	8,12%	-22,73%	23,75%
Indice	24,25%	9,26%	18,55%	-12,31%	22,67%

ANALYSE EXTRA FINANCIÈRE DU PORTEFEUILLE

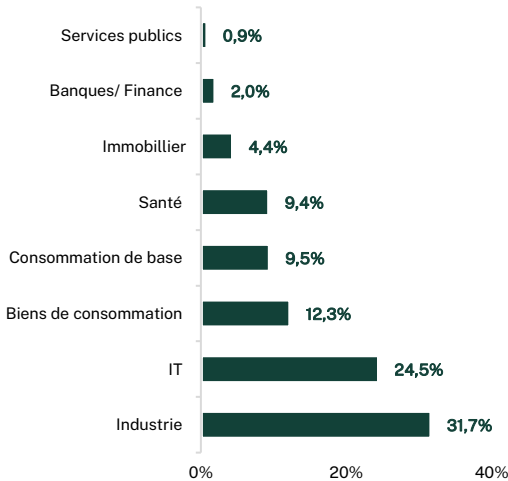
	Gay-Lussac Microcaps Épargne (sur 10)*	Univers d'investissement (sur 10)
Note Environnementale	6,1	6,4
Note Sociale	6,7	5,4
Note Gouvernance	6,8	6,5
Note ESG**	7,1	6,8

COMPARAISON DU SCORE ESG AVEC SON INDICE

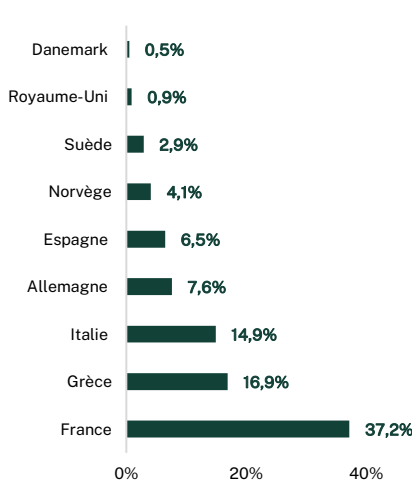


*Sont pris uniquement en compte dans l'analyse extra-financière du portefeuille, les titres vifs.
** La note ESG n'est pas une moyenne équilibrée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.
Taux de couverture : 85%

RÉPARTITION PAR SECTEURS



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



TOP 5 DES MEILLEURES NOTES ESG DU FCP

Valeur	Note (sur 10)	% dans le FCP	Pays
WAVESTONE	8,7	0,5%	France
GREGORY SARANTIS	8,3	4,8%	France
KRI-KRI MILK INDUSTRY	8,3	4,7%	Grèce
NEURONES	8,1	5,9%	France
74SOFTWARE	8,0	3,1%	France

OBJECTIFS DE GESTION

L'objectif de gestion du FCPE est de rechercher une performance nette supérieure à son indicateur de référence Euro STOXX Net Return, en rythme annuel moyen, après prise en compte des frais courants, sur une période supérieure à 5 ans.

ÉQUIPE DE GESTION/ COMMERCIALE



Louis de FELS



Hugo VOILLAUME



Lotfi LAHIBA



Julie BENEZRA

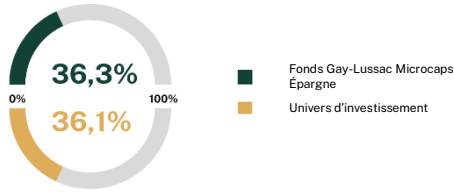
INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)

Risque faible
Rendement potentiellement plus faible



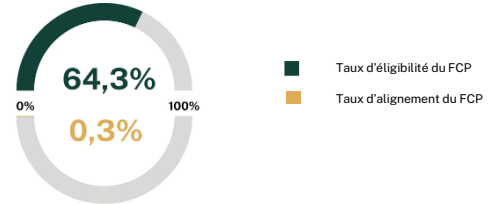
Risque élevé
Rendement potentiellement plus élevé

FEMMES AU BORD



Nombre de femme directrice des entreprises présente dans le fonds.
Taux de couverture du fonds : 73%
Univers d'investissement : 75%
Source : Clarity AI et données interne

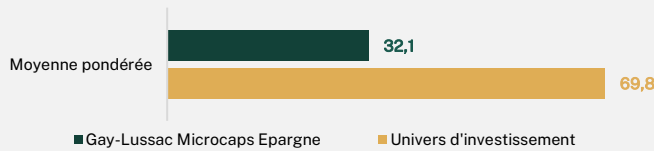
ÉLIGIBILITÉ ET ALIGNEMENT À LA TAXONOMIE EUROPÉENNE (en %)



La taxonomie européenne correspond au Règlement (UE) 2020/852.
Taux de couverture : 91%
Source : Clarity AI et données interne

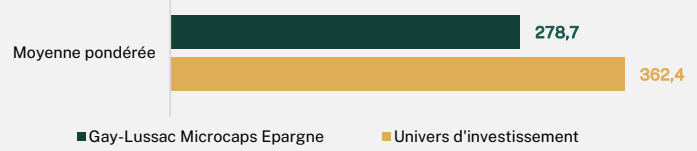
Principaux indicateurs de durabilité

INTENSITÉ CARBONE SCOPE 1 + 2



Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise.
Scope 2 : Émissions de gaz indirects liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.
Taux de couverture du fonds : 94%
Univers d'investissement : 96%

INTENSITÉ CARBONE SCOPE 3

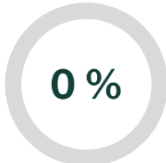


Scope 3 : Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, liées à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.
Taux de couverture du fonds : 96%
Univers d'investissement : 94%

EXPOSITION CHARBON



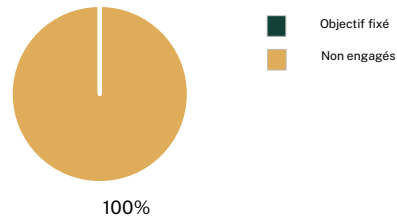
EXPOSITION COMBUSTIBLES FOSSILES



EXPOSITION AUX ARMES CONTROVERSÉES



ALIGNEMENT AUX ACCORDS DE PARIS



Objectifs fixés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement -2°C de l'Accord de Paris sur le climat au travers d'objectifs quantitatifs : Objectif 1,5°C ; Objectif bien en dessous de 2°C ; Objectif 2°C.

Engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagé à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Non engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Source : Clarity AI